



■ **BETTERAVES : Progression de la teigne dans l'Oise et dans l'Aisne. Faible évolution des maladies du feuillage.**

BETTERAVES

Betteraves : 63 parcelles observées.

La canicule de la semaine passée a eu pour effet d'accroître l'état de stress hydrique des betteraves. Nous avons observé des betteraves flétries aux heures les plus chaudes, la perte de feuilles, un dessèchement du feuillage par le soleil et un palissement des betteraves.

Attention de ne pas confondre les brûlures causées par le soleil aux symptômes de jaunisse.



Brûlure par le soleil (CA 59/62)



Feuillage desséché (ITB02)

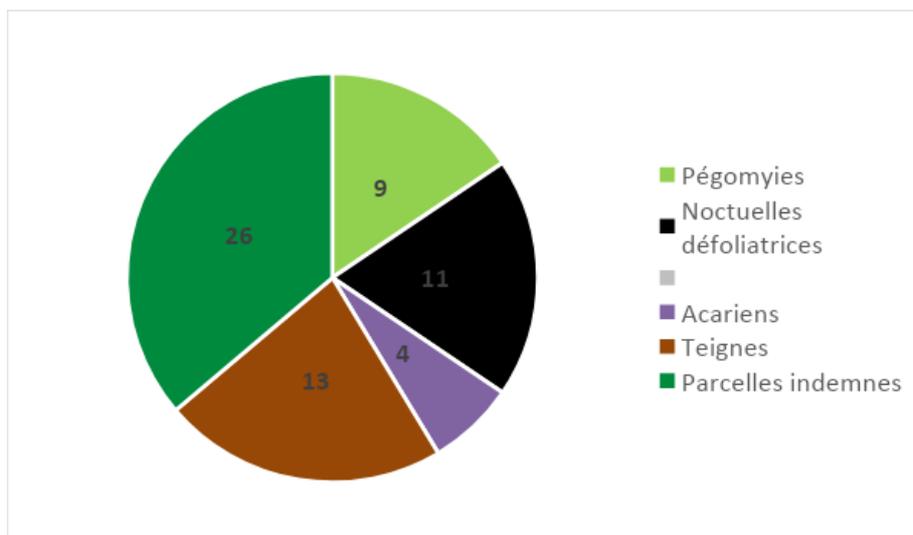


Feuillage flétri (ITB02)



Symptôme de jaunisse (ITB)

Ravageurs :



TEIGNES :

Avec le temps sec et chaud persistant la semaine dernière, la présence de teignes a progressé dans l'Oise et l'Aisne. Deux parcelles ont atteint le **seuil de nuisibilité de 10% de plantes avec dégâts ou chenilles visibles**. Dans les zones en présence de stress hydrique, la vigilance doit s'accroître par l'observation de chenilles et la présence d'amas noirs. Les fortes pluies de ce weekend ont pu diminuer leur présence.

Dans les autres départements des Hauts-de-France, la présence de teignes est faible.

Seuil de nuisibilité Teignes : Le seuil de nuisibilité est de 10 % des plantes avec présence de chenille.

NOCTUELLES :

La présence de chenilles de noctuelles est faible. Quelques chenilles de noctuelles sont observées dans l'Aisne et la Somme. **Le seuil de nuisibilité de 50% de plantes comportant des dégâts** (morsures + déjections + chenilles) n'est pas atteint. Le temps sec et les températures élevées ne sont pas favorables à leur activité.



Déjections de noctuelles défoliatrices (CA59/62)



Chenille de noctuelle défoliatrice (photo ITB60)

Seuil de nuisibilité noctuelles défoliatrices : 50 % de plantes avec présence de morsures, chenille et /ou déjections récentes.

PEGOMYIES :

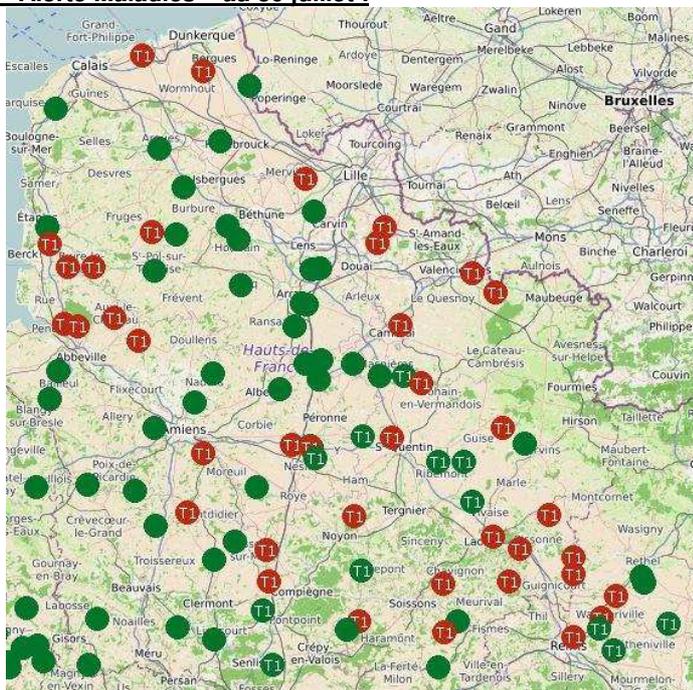
Les pontes observées ne présentent aucun risque. Les températures élevées ne sont pas propices au développement des pontes. De plus, les œufs avortent par de fortes chaleurs.

Maladies foliaires:

Cette semaine nous constatons une faible évolution des maladies. La rouille est la maladie la plus présente.

- **Cercosporiose** : Faible évolution de la cercosporiose, une parcelle dans le Nord-Pas de Calais et une dans la Somme ont atteint le seuil.
- **Rouille** : Cette semaine, 4 parcelles ont atteint le seuil, 3 parcelles dans le Nord-Pas de Calais et une dans la Somme.
- Pas de seuil de nuisibilité **Oïdium** déclenché.
- Pas de **ramulariose** signalée.

Carte « Alerte Maladies » au 30 juillet :



Légende :

Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- **T1** **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- **T1** **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

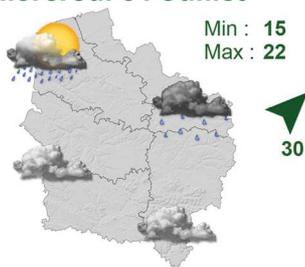


Taches de cercosporiose (CA59/62)

Bordure littorale = bande côtière de 100 km

METEOROLOGIE

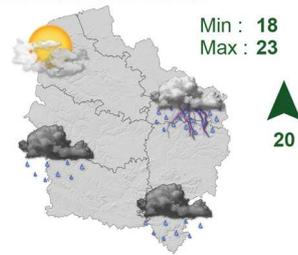
Mercredi 31 Juillet



Jeudi 1 Août



Vendredi 2 Août



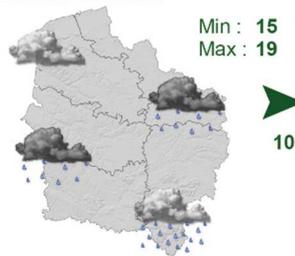
Samedi 3 Août



Dimanche 4 Août



Lundi 5 Août



Mardi 6 Août



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie.

Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache., Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

ITB
Institut Technique
de la Betterave

ARVALIS
Institut du végétal

FREDON
PICARDIE

AGRICULTURES
À TERRITOIRES
COOPÉRATIVES
HAUTS-DE-FRANCE